

ARRETE ARS-OI / 2017 / n° 91

Plaçant Madame le Docteur Léna GUILLOU LE GOUGUEC, praticien hospitalier
au Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
en position statutaire

**Le Directeur Général
De l'agence de Santé Océan Indien**

Vu le code de la santé publique et notamment son article R.6152-48 ;

Vu le décret du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur François MAURY en qualité de
directeur général de l'agence régionale de santé de l'océan indien ;

Vu la demande de l'intéressé(e) ;

ARRETE

Article 1^{er} – Madame le Docteur GUILLOU LE GOUGUEC (Léna), praticien hospitalier au Centre
Hospitalier Universitaire de La Réunion, est placé(e) en position de mission temporaire en vue
d'effectuer une mission humanitaire à Madagascar du 02 au 06 mai 2017, pour le compte de
l'Association O.S.E. Madagascar (Organisation Sanitaire et Educative).

Article 2 - Le Directeur Général de l'Agence de Santé Océan Indien et le Directeur de l'établissement
concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié
au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Saint Denis, le 24 avril 2017

Le Directeur Général,

Le responsable du Pôle
Offre de Soins

Gilles VIGNON